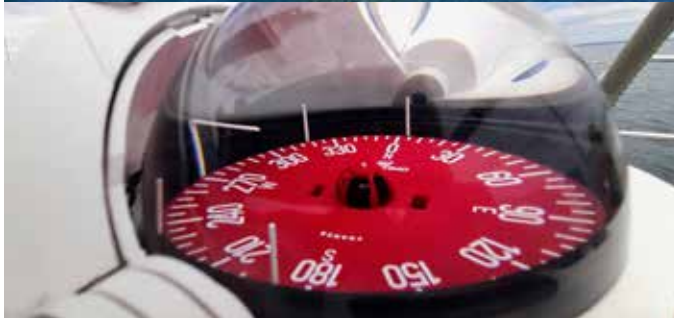




## CQP Formateur Permis Plaisance

Formation continue



Cette formation permet d'obtenir la certification professionnelle d'enseignement des pratiques, nécessaire à la demande de la carte d'autorisation d'enseigner les permis bateau auprès de l'administration maritime. En 4 semaines, la formation apporte les compétences techniques, nautiques et pédagogiques requises pour enseigner les permis bateau.

### Les débouchés

Devenez moniteur, formateur indépendant ou gérant de bateau école.

Formation proposée à Concarneau

### Les objectifs


- Identifier et maîtriser les manoeuvres et techniques de navigation requises dans le programme du permis plaisance.
- Identifier les contenus et maîtriser les règles de sécurité et les dispositifs règlementaires relatifs à l'enseignement des permis plaisance.
- Mobiliser les techniques de pédagogie générale et appliquée à l'enseignement des permis plaisance.
- Acquérir le diplôme requis dans l'arrêté du 28 septembre 2007, relatif à l'enseignement du permis plaisance.


### Le programme


Formation théorique et pratique


- Module pratique**  
Stage d'immersion en bateau école, observation / participation aux sessions de formation et aux tâches administratives.
- Module pédagogique**  
Notions de pédagogie, de communication.  
Réalisation d'un enseignement théorique et pratique.  
Entraînement à l'enseignement et à l'évaluation.
- Module technique - nautique**  
Manoeuvres de bateau moteur.  
Perfectionnement de l'ensemble des manoeuvres de sécurité, de port, de mouillage, ...  
Navigation côtière de jour et de nuit.  
Lecture de cartes, météorologie.  
Sécurité en mer. Réglementation nautique.

### Les infos


 **Calendrier de formation**  
Plusieurs sessions par an.  
Dates sur notre site.


 **Durée de la formation**  
3 semaines en centre.  
28 heures de stage en bateau école.

 **Certification**  
Certificat de qualification professionnelle Formateur Permis Plaisance, délivré par la Fédération des Industries Nautiques. Evaluation par contrôle continu et certification.

 **Pré-requis et modalités de sélection**  
Permis plaisance obtenu depuis plus de 3 ans |  
Expérience significative de plaisancier | CRR |  
Brevet de secouriste | Réalisation d'un stage de 28 heures en bateau école |  
Projet professionnel dans l'enseignement du permis plaisance

Sur dossier. Etude du formulaire de candidature.

 **Financements**  
Plusieurs modalités de financement possibles.  
Pour plus d'informations, contactez notre conseillère formation,  
> Anne-Gaëlle SAUVEE  
a.sauvee@institut-nautique.com

 **Publics**  
Tout public majeur.  
Formation accessible aux personnes en situation de handicap, selon les possibilités d'aménagement.

[www.institut-nautique.com](http://www.institut-nautique.com)

Préinscrivez-vous sur le site  
[www.institut-nautique.com](http://www.institut-nautique.com) / candidats  
puis choisissez l'établissement :

**Site de Concarneau**  
2 rue Bayard, 29900 Concarneau  
Olivier DAURES | 06 75 02 34 10  
o.daures@institut-nautique.com